

Colloque Les responsables des Relais assistants maternels du Grand Est seront rassemblés à Vesoul, les 11 et 12 octobre.

La petite enfance en congrès

« LES PARENTS qui font appel à une assistante maternelle ont parfois des difficultés à appréhender leur nouveau rôle d'employeur. C'est une problématique à laquelle nous sommes souvent confrontés dans les relais assistants maternelles (RAM). » Sylvaine Attar est animatrice au RAM de Vesoul. En collaboration avec les autres animatrices des RAM du département et plusieurs partenaires (*), elle a travaillé sur l'organisation des 11^{es} journées Grand Est des animatrices des RAM, qui se dérouleront pour la première fois en Haute-Saône, plus précisément au parc des expos de Vesoul, les 11 et 12 octobre.

Pendant deux jours, plusieurs intervenants « renommés dans le monde de la petite enfance » animeront, à destination des 210-215 animatrices de RAM attendues (un seul homme parmi elles), des conférences ou ateliers sur le thème du « rôle respectif des parents, des assistantes maternelles, des animatrices de relais dans cette relation triangulaire ». Un thème choisi par les animatrices du dé-

partement, pour permettre de répondre notamment à cette question des parents employeurs. « Nous avons des situations où par exemple, ce sont les assistantes maternelles qui s'occupent de leurs contrats, car souvent, les parents ne savent pas comment faire », poursuit l'animatrice. « Nous tenons à ce que soient eux, les employeurs qui gèrent cela. » Et le RAM est précisément là pour les accompagner dans leurs démarches, au même titre que les animatrices suivent les assistantes maternelles ou aident à régler d'éventuels litiges entre les deux parties.

17 RAM en Haute-Saône

Les RAM ont été créés en 1989 au niveau national. Les animatrices sont employées par des collectivités ou des associations. En Haute-Saône, les premiers sont apparus à Lure et Héricourt, en 1991 pour ce dernier. Aujourd'hui, le département en compte 17, pour 2 800 assistantes maternelles. Certaines zones du territoire ne disposent pas encore de RAM, à l'image du nord ouest (Jussey). Le plus récent



■ Dans le département, le recours à des assistantes maternelles est le mode de garde le plus fréquent et concerne près de 3 enfants sur 4. Les animatrices des relais assistants maternelles sont là pour accompagner ces professionnelles, de même que les parents.

Photo d'archives

est celui de la communauté de communes Val de Pesmes : il a ouvert ses portes pas plus tard que lundi. Aurélie Guyotte en est l'animatrice et tiendra une permanence dans les locaux de la communauté de commu-

nes dans un premier temps, le mercredi après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30, pour les assistantes maternelles et les parents du secteur.

L.M.

📍 Pour trouver l'ensemble des

communes concernées par un RAM : www.mon-enfant.fr
(* Les partenaires : la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, la Ville de Vesoul, le conseil général de Haute-Saône et Destination 70.

ARTICLE PARU DANS :
ER

DATE DE L'ARTICLE :
03 octobre 2012